

CONSEILLERS SOCIO EDUCATIFS Rassemblement le 16 Mai

2^{ème} audience de négociation

L'assemblée générale des CSE du 3 Mai a décidé d'appeler à un **rassemblement**
place de l'Hôtel de ville
de 12h à 14h le 16 Mai 2011

Pour appuyer les négociations sur le reclassement des C.S.E dans les nouvelles grilles indiciaires

OBJECTIFS :

- ✓ Réaffirmer l'exigence de mesures transitoires pour rattraper le préjudice dû au retard de la transposition.
- ✓ exiger un ratio de 100% pour les changement de grade au titre de 2011
- ✓ exiger 4 ans de reprise d'ancienneté pour les CSE présents dans le corps en 2007 et la conservation de l'ancienneté acquise dans l'échelon pour les CSE classés au 8^{ème} échelon.
- ✓ obtenir la transposition immédiate du décret d'Etat aux administrations parisiennes : CAS VP et VP.

L'intersyndicale et les professionnels présents à l'assemblée ont bien conscience que le déblocage ne se fera qu'après le vote du décret au CSFPT, mis à l'ordre du jour du 22 Juin.

L'intersyndicale a aussi décidé de ne pas retenir la référence Hospitalière pour les raisons suivantes :

- examen professionnel obligatoire pour l'accès à la la classe supérieure
- et surtout 1 /3 voir 1 /4 en moins de régime indemnitaire
- et la difficulté d'un changement de référence pour 6 mois

Afin de vous rendre compte des propositions de l'administration et décider de la suite du mouvement

L'intersyndicale organise une

ASSEMBLEE GENERALE DES CSE de la Ville, du

Département, et du CASVP

Le jeudi 26 MAI 2011

ENTRE 12H ET 14H

BOURSE DU TRAVAIL

Salle Pelletier (1^{er} étage)